

**FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES**  
**200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris**

**Procès-Verbal du conseil d'administration du 2 février 2023**

Version 4 FG

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu en présentiel au Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris.

La feuille de présence comportant 16 administrateurs titulaires et 1 suppléant en remplacement de 1 administrateur titulaire et faisant état de 26 voix est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts précédemment approuvés.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

♦ **Approbation du procès-verbal du Conseil du 24 novembre 2022**

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 22 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

♦ **Actualités du Président**

Alain Rolland précise qu'afin d'éviter les redites, elles seront exposées au fur et à mesure que seront abordés les points évoqués dans l'ordre du jour.

♦ **Réforme des retraites (diaporama p 4)**

**Alain Rolland**

Commentaires du tableau projeté

Parmi les principales mesures qui vont impacter le régime de base de la CAVEC

- Abandon de la mesure de transfert aux URSSAF du recouvrement des cotisations dues à l'AGIRC-ARRCO,
- Alignement des règles du régime de base et du régime complémentaire,
- Accélération du calendrier de relèvement de la durée d'assurances requise pour le taux plein,
- Professions libérales non concernées par la revalorisation de la pension minimale (85 % du SMIG net) pour une carrière complète,
- Ouverture des droits en cas de cumul emploi-retraite intégral à partir du 1/01/2023 pour certaines catégories d'assurés, par décret pour les autres,
- Extension du dispositif de retraite progressive,
- Création d'une assurance vieillesse pour les aidants (AVA).

Même si nos réserves paraissent protégées et le recouvrement par l'URSSAF des cotisations n'est pour l'instant plus d'actualité, la vigilance reste de mise :

- Face à la volonté hégémonique de la Tutelle,
- En attente de la parution du nouveau décret réglementant les placements suite à l'abandon du décret de 2017, très contraignant pour les caisses de retraite,

**Jean-Luc Chevry** souligne que nous ne sommes pas à l'abri d'une tentative d'intervention de la Tutelle.

#### ♦ La CNAVPL

- Réélection du Bureau du CA de la CNAVPL
  - + Thierry Lardenois (CARMF) a été élu Président. Tous les membres sont des représentants des professions de santé sauf Frédéric Rogier de la CAVEC) réélu trésorier. La CIPAV n'est pas représentée au Bureau.
- CAVEC : Alain Rolland renommé administrateur suppléant à la CNAVPL de Frédéric Rogier,
- CIPAV : information judiciaire ouverte pour « escroquerie en bande organisée, concussion, faux et usage de faux » (concernant notamment la vente d'immeubles de son patrimoine),  
L'URSSAF gère maintenant le recouvrement des cotisations de la CIPAV, ce qui constitue pour les caisses un précédent dangereux.

#### ♦ Le CNOEC

- **Alain Rolland :**  
Election à la présidence du CNOEC de Cécile de Saint-Michel (avec les voix de l'IFEC) qui s'est présentée contre Jean-Luc Flabeau, dauphin de Lionel Canesi (ECF).
- **Michèle Rahier**  
Cette situation est compliquée pour les permanents et les élus avec le risque de départ de personnes compétentes.

#### ♦ Les effectifs des associations (diaporama p 8 à 12)

Alain Rolland remercie les présidents pour l'envoi des informations lui permettant de présenter les tableaux ci-après.

- **nombre d'associations de la Fédération** 11 en 2014 - 19 depuis 2021
- **Calcul de l'effectif : rappel des règles à respecter**
  - + prise en compte au 31 décembre 2022 des adhérents qui ont payé leur cotisation de l'année 2022,
  - + élimination donc des adhérents qui n'ont pas payé leur cotisation de l'année 2022,
  - + prise en compte des adhérents qui ont réglé leur cotisation de 2022 début 2023,
  - + prise en compte des adhérents qui étaient exonérés de cotisation en 2022,
  - + non prise en compte des conjoints qui paient une cotisation.
- **Evolution de l'effectif des associations**
  - 2021 : 2 018 adhérents (montant diminué de 110 par rapport au chiffre donné l'an dernier, trois associations ayant modifié leur effectif)
  - 2022 : 1 935 première année de baisse (4,1%).
- **Age des adhérents des associations au 31/12/2022**  
Les statistiques portent sur 14 associations représentant 1 593 adhérents (81%)

|               | 60/70 ans | 71/80 ans | + 80 ans |
|---------------|-----------|-----------|----------|
| Au 31/12/2021 | 29.6 %    | 45.2 %    | 25.2 %   |
| Au 31/12/2022 | 27.9 %    | 47.6 %    | 24.5 %   |
| Entrées       | 48.6 %    | 38.7 %    | 12.7 %   |
| Sorties       | 48.7 %    | 22.8 %    | 28.5 %   |

**Alain Rolland** : la tranche des 60/70 ans affiche une certaine volatilité des adhérents avec un % d'entrées/sorties identiques. Nécessité d'entreprendre des actions pour fidéliser les jeunes retraités. Le Conseil Régional de Paris IDF envoie le bulletin de juin à tous les confrères de plus de 62 ans afin de faire connaître l'association régionale. La circulaire ECR envoyée par courrier par la Cavec amène aussi de nouveaux adhérents.

**Jean-Paul Moinard et Françoise Grisvard** : le Conseil Régional envoie par mail les courriers.

**Alain Rolland** : l'envoi par mail n'a pas le même impact que le courrier mais le courrier a malheureusement un coût.

#### - Les entrées et sorties des effectifs des associations

Les entrées (222) sont inférieures aux sorties (305).

#### - Evolution du taux de pénétration : effectif ECR / nombre d'allocataires (diaporama p 13 à 16)

2020 : 13.5 %      2021 : 14.40 %      2022 : 13.50 %

**René Schmitt** : le Conseil Régional fait peu d'effort pour informer les futurs retraités de l'existence d'une association.

**Alain Rolland** : c'est peut-être aussi aux associations de relancer les instances Professionnelles.

**Bernard Bouissou** : ECR Toulouse s'adresse aux confrères à partir de 60 ans

**Jean-Luc Chevy** : mutualisation des activités entre ECR Champagne, ECR Lorraine et AMECRA,

On note une progression des allocataires CAVEC et une stabilité des droits dérivés, La présence de plusieurs associations dans une région ordinaire rend plus complexe les relations avec les institutions.

**Alain Voisset** : la présidente de la région souhaite la fusion des 2 associations Rhône Alpes et Auvergne,

**Claude Deruelle** : en Picardie : l'existence d'un bureau permet de conserver une certaine proximité.

**Jean-Paul moinard** : nécessité de parler d'une seule voix auprès des instances professionnelles lorsqu'il y a 2 associations dans une région ordinaire,

**Alain Rolland** : importance de garder plusieurs lieux géographiques.

#### ◆ Questionnaire Associations

**Alain Rolland** remercie ceux qui l'ont rempli complètement. Une minorité d'associations l'ont rempli un peu trop rapidement. Prendre le temps de réfléchir, remplir avec soin les éléments d'informations qui permettent de préciser les actions que l'on souhaite faire est une démarche importante à faire au moins une fois par an. L'auto-évaluation est un exercice déroutant, qui demande un effort personnel mais très positif.

**René Schmitt** : je comprends très bien mais pour moi les choses sont plus simples, je ne savais pas ce que j'allais trouver.

Les experts-comptables retraités n'aspirent qu'à une chose que nous les prenions en main, ce qui les intéresse c'est d'être distrait, de les amuser, de les promener ....

Le minimum qu'on attend du Conseil Régional c'est un soutien.

**Alain Rolland** : je comprends que lorsqu'on reprend en main une association on se concentre sur la mise en place d'activités dynamisant l'association Mais si elles sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes pour développer le nombre d'adhérents : une minorité d'adhérents, presque toujours la même, profite des activités, d'autres actions sont nécessaires pour capter des adhésions, les offres de service y contribuent fortement.

Le soutien donné par les Conseils Régionaux dépend des dirigeants et des équipes qui les animent.

**Michèle Rahier** : proposition d'une activité par mois, environ 80 sont présents mais ce n'est pas seulement les activités qui les intéressent.

- **Les cotisations des associations (diaporama p 20)**

Constats : Resserrement entre 30 et 35 euros

Objectif : à terme réfléchir à une harmonisation des cotisations. La tranche 30/35 paraît pertinente. Tenir compte de l'inflation.

- **Les subventions des associations (diaporama p 21)**

Sur 15 réponses 10 associations ont reçu une subvention (67%),

Les montants reçus en légère progression par rapport à 2020,

2 associations ont obtenu une subvention pour la première fois,

1 association ne reçoit plus de subvention.

**Objectifs** : les institutions doivent nous soutenir,

Sans leur soutien nous ne pouvons « exister » et « avancer »,

Ne pas se décourager, la ténacité finit toujours pas payer

Ne pas oublier de tenir compte des prestations en nature, mais il peut y avoir les deux...

**Alain Voisset** : Les jeunes élus estiment que les retraités n'ont pas besoin de subvention...

- **Que pensez-vous de l'évolution de votre association ces deux dernières années ? (12 réponses)**

Tout à fait satisfaisant : 2 %

Plutôt pas satisfaisant 0 %

Plutôt satisfaisant : 58 %

Pas du tout satisfaisant 25 %

- **Quelles sont les actions que vous souhaitez réaliser dans les deux années ?**

1 développer le nombre d'adhérents

2 développer les activités et les événements

3 développer les newsletters

4 développer le coaching mémoire

5 améliorer la gestion de l'association

Autres actions citées : créer un site, développer les visioconférences, mettre en place des formations, rechercher du financement, faire une campagne de communication.

- **Comment communiquez-vous avec vos adhérents ?**

| <u>Comment ? par</u> | <u>nombre d'asso</u> | <u>%</u> | <u>nombre de moyens utilisés<br/>par les associations</u> | <u>nombre<br/>d'asso</u> |
|----------------------|----------------------|----------|-----------------------------------------------------------|--------------------------|
| Mail                 | 12                   | 80 %     | 4                                                         | 1                        |
| Courrier             | 6                    | 40 %     | 3                                                         | 5                        |
| Bulletin             | 3                    | 20 %     | 2                                                         | 2                        |
| Newsletter           | 7                    | 47 %     | 1                                                         | 8                        |

- **Que pensez-vous des actions menées par la Fédération ces 2 dernières années 10 réponses ?**

Tout à fait satisfaisant 60 % plutôt satisfaisant 40 %

- **Quelles sont les réalisations marquantes de la Fédération ces 2 dernières Années ?**

| Actions marquantes ces 2 dernières années                                                   | nombre d'asso | %    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|------|
| 1 Les offres de services                                                                    | 10            | 60 % |
| 2 les visioconférences                                                                      | 5             | 33 % |
| 3 logiciels de gestion (Yapla Wix)                                                          | 5             | 33 % |
| 4 CAVEC                                                                                     | 3             | 20 % |
| Autres actions citées : circulaire ECR, Newsletter, info sur les asso, CA, Ecoute confrère. |               |      |

- **Quelles sont les actions que doit entreprendre la Fédération dans les deux prochaines années ?**

| Actions à entreprendre ou poursuivre                                                                                                                                                                                                         | nombre d'asso |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| 1 Développer les offres de services                                                                                                                                                                                                          | 6             |
| 2 Développer les visioconférences                                                                                                                                                                                                            | 3             |
| 3 développer les newsletters                                                                                                                                                                                                                 | 3             |
| 4 développer les moyens pour contacter les adhérents                                                                                                                                                                                         | 2             |
| 5 Développer base documentaire                                                                                                                                                                                                               | 2             |
| 6 Développer les échanges d'informations sur les asso.                                                                                                                                                                                       | 2             |
| Autres actions citées : harmoniser coaching et cotisation, Poursuivre action CAVEC, journal national, animation sur bien vieillir, Alerte pour retraités et jeunes professionnels en difficulté, programme sur le stress post-professionnel. |               |

#### ♦ **Les orientations de la Fédération 2023/2024 (détail p 28 et 29 du diaporama)**

- **Développement des associations**

Objectif le plus cité par les Associations pour elles-mêmes et pour la Fédération. Il se concentre sur le développement des activités de l'association et sur l'augmentation du nombre d'adhérents (le taux de pénétration des associations dans leurs régions montre le potentiel qui existe).

**Alain Rolland** : c'est bien l'ensemble des activités qu'il faut proposer et développer (y compris la base documentaire même si elle n'a pas beaucoup de succès pour avoir des volontaires pour sa mise en place) et l'organisation entre les associations d'un échange d'informations sur ce qui se fait dans les associations même si ce n'est pas forcément duplicable. De même, cela peut permettre aussi d'avoir des outils plus modernes de communication qui peuvent intéresser la jeune génération de retraités.

- **Actions à poursuivre par la Fédération (détail page 30 du diaporama)**

+ **Faire connaître la Fédération auprès des retraités et des institutions (nationales et régionales)**

+ **Actions auprès de la CAVEC et des Institutions**

Définir concrètement les actions à réaliser auprès de la CAVEC et des Institutions, les réaliser et communiquer sur ces actions.

**Alain Rolland** souhaiterait mettre sur le site de la Fédération une documentation concernant la réversion.

**Bernard Bouissou** : c'est important pour aider les veuves, le temps d'attente

pour obtenir la réversion étant de 3 à 6 mois.

◆ **Situation financière Thierry Leprince**

**Comptes de l'exercice 2022**

L'exercice s'est terminé avec un résultat de **-3 246** euros issu de :

**+ Produits**

D'un montant de 62 464 euros

Si le montant des cotisations est resté stable (12 480 euros), les ressources des institutions ont baissé de 33 000 à 31 000 euros

Notons que les produits financiers ont profité de l'augmentation des taux.

**+ Charges**

Elles sont passées de 41 031 à 65 710 euros où l'on note compte tenu de l'absence des effets COVID :

° le retour à la normale en nombre de CA par rapport à 2021 (dont un en Visio)

° une charge nouvelle relative à des honoraires d'avocats pour une consultation

° le maintien de la valorisation des prestations en nature CAVEC

Globalement le résultat est conforme au budget.

**+ Bilan**

Notre trésorerie s'est maintenue au niveau de 2021 et nos fonds propres n'ont subi que l'incidence du résultat de l'exercice.

**+ Budget 2023**

Notre budget 2023 prévoit des frais de CA en hausse dus à la tenue en présentiel de toutes les conseils dont une se tiendra, décentralisée, à Nancy.

Un effort particulier sera opéré pour la rénovation du site internet et d'outils que nous envisageons en particulier le DPR.

Un résultat déficitaire de 26 000 euros doit être compris comme un retour normal à l'activité de dernières années avec un effort particulier sur nos outils de communication.

**Cotisations versées par les associations à la Fédération**

+ 6 euros par adhérent en 2023 (6 euros en 2022)

+ gratuite l'année de la création de l'association.

**Alain Rolland** : pour 2024 réflexion en cours pour savoir si nous demandons une augmentation des subventions compte tenu de l'inflation.

**Rappel** : la CAVEC est pour l'instant la seule à avoir demandé que soient intégrés dans les comptes les avantages en nature qui sont indiqués dans notre convention.

◆ **Relations avec la CAVEC et les Institutions (détail pages 34 et 35 du diaporama)**

Principalement :

- Réélection du bureau pour 3 ans à l'unanimité,

Alain Rolland, président de la commission COG/Qualité, invité au bureau, avec 3 autres présidents de commission, pour l'importance des sujets traités par la commission et pour permettre d'avoir « la voix des retraités » au Bureau,

**Alain Rolland** : réflexion à mener (avec les syndicats ?) pour la prochaine mandature afin que la Fédération ait un représentant qui soit membre de droit du bureau, mais réticence de la CAVEC d'instituer une telle règle sans savoir quel est ce représentant.

Autre difficulté : cela aurait pour conséquence de modifier la composition du bureau et l'équilibre existant entre les syndicats.

- RGPD : une consultation sur ce sujet est en cours
- Réévaluation des pensions du régime complémentaire au 1/1/2023 de 5.6 % (taux parmi le plus élevé des sections professionnelles) et allocation forfaitaire inflation de 300 euros

◆ **Les offres de services**

- **Offres Francis Lefebvre (détail pages 38 et 39 du diaporama)**

+ **Documentation fiscale**

Donner aux adhérents la possibilité de consulter la documentation FL sur l'intranet de FL, l'accès se situant sur le site de la Fédération.

Coût annuel : 3690 euros TTC

**Le CA donne son accord pour la mise en place de cette offre de service**

+ **Aide-mémoire du patrimoine**

Toutes les informations clefs pour aborder la gestion du patrimoine.

Tarif : 53 euros TTC avec 10 % pour le tarif de souscription

**Le conseil décide de ne pas mettre en place pour le moment cette offre de service.**

- **Offre AUDIKA (détail pages 40 du diaporama)**

Renouvelée jusqu'au 31/12 /2023 et bilan auditif gratuit sans limite de date

Les associations régionales s'engagent à envoyer aux adhérents un mail proposant cette offre.

- **Mutuelle VIA SANTE (détail pages 41-43 du diaporama)**

Le diaporama rappelle la situation du contrat actuel déficitaire et la nécessité de mettre en place un nouveau contrat (information donnée lors du précédent conseil). Via santé nous a fourni les tableaux de garantie des deux contrats, l'ancien et les quatre niveaux de nouveau contrat permettant ainsi une comparaison.

**Le conseil décide la mise en place du nouveau contrat avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2023.**

Lorsque le nouveau contrat aura été signé une communication sera faite par Via santé auprès des adhérents de l'ancien contrat qui auront le choix de rester dans le contrat actuel ou de muter dans le nouveau contrat. Les nouvelles adhésions ne pourront se faire que dans le nouveau contrat. Une communication sera faite par la fédération et les associations auprès de l'ensemble des adhérents.

- **Mutualia (pages 44- 46 du diaporama)**

Ce contrat équilibré (Réf conseil précédent) se poursuit. Difficulté de savoir combien de nos adhérents y ont souscrit.

Les établissements offrent un hébergement intégré en hôtel-restaurant 4 ou 5 étoiles en Normandie, sur la côte atlantique et sur la méditerranée, et des réductions importantes sur les cures, escales, week-ends et courts séjours jusqu'au 31 décembre 2023.

- **Offre Thalazur (page 47)**

- **Le DPR**

Refonte de l'application par Pluriel Consultants en cours (8 000 euros) pour avoir un outil plus convivial, en principe disponible pour le prochain CA à Nancy

- **Site de la Fédération**

**Alain Rolland** : Souci d'avoir un outil de communication plus performant, facilement accessible pour les adhérents (en principe WIX).

◆ **Commission communication**

- **Événements organisés pour les associations (pages 51 , 52 du diaporama)**

+ **loi de finances 2023** par Jean-Pierre Cossin le 16 février 2023 au CSO et en Visioconférence,

+ **circulaire ECR** : en février 2023 envoi via la CAVEC

Modification apportée par rapport à la circulaire 2022 : l'offre Francis Lefebvre y est intégrée.

+ **CA ECR décentralisé le 6 et 7 avril à Nancy : Jean-Luc Chevry**

« Nous sommes 4 lorrains du bureau d'ECR lorraine à travailler depuis 6 mois pour vous accueillir à Nancy les 6 et 7 avril 2023 , Lorrains, têtus, déterminés à vous offrir un séjour dont vous vous souviendrez longtemps.

Nous savons que nous avons encore beaucoup d'énergie à consacrer pour vous et notre Fédération.

Nous avons déjà surmonté beaucoup d'obstacles, résolu nombres de problèmes et nous assumerons les risques financiers que nous prenons (frais fixes....).

Mais nous sommes **très déçus du peu de réponses reçues** de vos régions.....

Mais prenez conscience que nous vous préparons un très beau voyage et l'occasion unique dans votre vie de contempler Stanislas de l'hôtel de ville avec des spécialités lorraines dans vos assiettes !

Avec la participation du président de la CCI le matin, du maire de Nancy et du président du conseil de l'ordre Grand Est le soir !

Visite de Baccarat, découverte de l'art nouveau à Nancy par ses immeubles 1900 !

**Alain Rolland** remercie au nom du conseil Jean-Luc Chevry et son équipe pour tous les efforts consacrés à l'organisation de ce premier conseil de la fédération décentralisé qui, il en est certain sera un succès.

+ **présence aux Congrès** (rappel)

° ECF 12 et 13 juin au Touquet

° IFEC 22 et 23 juin à Lyon (Palais des Congrès)

° CNOEC 78<sup>ième</sup> congrès du 27 au 29 septembre 2023 à Montpellier au Parc des expositions sur le thème de la « facture électronique et la data »

° les Assises à Paris le 7 et 8 décembre.

◆ **Compte- rendu des commissions et délibérations éventuelles**

- **Commission Ecoute Confrères RAS**

- **Commission Coaching mémoire (56 à 59 du diaporama)**

+ **nombre de coachés en 2022** : 91 contre 109 en 2021 soit - 16.5 %

nombre de dépôts : 76 soit 84 %, Reports : 15 soit 16 %

Collés : 12 soit 15.8 %, Diplômés : 64 soit 84.2 % des dépôts  
Note moyenne des mémoires coachés 12.6    moyenne nationale 11.4 .

**+ Le coaching mémoire dans les régions : évolution sur 7 ans**

Constats :

- ° plus forte baisse des effectifs coachés en 2022 depuis 2016 (125 à 91)
- ° par contre les indicateurs suivants sont meilleurs en 2022 par rapport à 2021 en % du nombre de mémoires coachés :
  - nombre de mémoires déposés : 84% contre 52 %
  - reports : 16 % contre 48%
  - nombre de diplômés : 84.8 % contre 83 %
  - moyenne des notes : 12.6 contre 12.2
- ° la moyenne des notes des candidats coachés oscille de 12.1 en 2016 à 12.6 en 2022
- ° la moyenne des notes des candidats coachés est toujours supérieure à la moyenne nationale (en 2022 : 12.6 contre 11.4).

◆ **Questions diverses**

Néant

**Le prochain conseil d'administration décentralisé se tiendra les 6 et 7 avril à Nancy.**

La réunion est close à 16h 30

Alain ROLLAND  
Président

Françoise GRISVARD  
Secrétaire